s'assure définitivement la victoire en marquant un deuxième but. La fin est sifflée au milieu des hourrahs traditionnels. La revanche reste à Paris par 2 buts à 1.

L'équipe parisienne a un jeu magnifique. On ne saurait qui féliciter le plus, car chaque homme y tient sa place dans la perfection. Néanmoins le centre demi Schmidt, l'ailier droit au centre avant et Mac Evoy le gardien de but ont été hier les meilleurs hommes.

A Roubaix, on s'est montré à la hauteur d'une grande équipe parisienne et c'est là le meilleur compliment à faire à l'équipe du R.C.R. Il faut citer particulièrement Boequet, le gardien de but qui, en l'absence de M. Dubly, a joué les deux matches ; il a été surprenant d'adresse et de sang-froid. Emile Lesur, le centre avant et Hazebrouck, l'arrière, ont été excellents. Une mention spéciale à l'arbitre M. Ernest Lesur, qui s'est montré d'une impartialité et d'un calme absolus, chose parfois peu aisée hier, vu l'acharnement de certains joueurs.

**Le Racing club de France à Tourcoing.** — Nous aurons la bonne fortune de posséder aujourd'hui au Sporting club Tourquennois les deux équipes du Racing club de France.

Cette superbe société est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'historique : disons seulement que ses victoires l'ont classée au premier rang des clubs parisiens et que les équipiers que nous verrons à Tourcoing forment un merveilleux ensemble de cohésion et de tactique.

La victoire remportée, hier, à Roubaix, en équipe première, et la défense superbe de l'équipe seconde, permettent de juger la force de ces joueurs que nous verrons aux prises avec les équipes du Sporting Club. Ce match sera certainement l'un des plus beaux de la saison et tous les amateurs du football s'y sont donné rendez-vous. Espérons que malgré le temps les spectateurs seront nombreux : des braseros seront installés à toutes les places. Les équipes secondes joueront à midi et demi précises, mais le grand match d'équipes premières commencera à 2 h. 1/2.

Prix des places : Premières tribunes, 5 fr.; deuxièmes tribunes, 2 fr.; premières, 1 fr.; secondes, 50 cent.

### ATLHÉTISME

**Tourcoing.** — Ainsi que nous l'avons annoncé à cette même place, hier a eu lieu Salle Lesauvage, rue St Jacques 11, une très intéressante séance d'Athlétisme, la première partie a été remplie par M. Jules Lesauvage et plusieurs Athlètes : MM. Gaston Brenet ; Georges Vandredenil.

Les trois athlètes ont commencé la séance par des mouvements simultanés, d'abord des bras tendus, sur la main, par l'anneau, etc. M. Lesauvage a fait d'une main 30 kilos très correctement. Puis des deux bras en même temps. 30 k. également de chaque côté.

Ensuite viennent les exercices à la barre à deux mains épaule d'un temps et jeté, arrachement à deux mains, arrachement d'une main, volée d'une main.

Nous indiquerons prochainement les maxima exécutées par chacun des athlètes.

2e partie. — Après les poids, ont commencé les luttes. Etaient engagés : Bailleul et Parsys, de Roubaix ; Brys, d'Anvers, et François le Parisien, de Lille. Ce dernier faisant défaut, il a été remplacé par Thieffry. Voici le résultat des différentes luttes : Parsys tombe Thieffry. Brys tombe Bailleul à la 2e reprise de 15 minutes. Les deux vainqueurs se rencontrent ensuite dans une lutte finale très dure qui ne s'est terminée qu'à la 3e reprise par la victoire de Brys d'Anvers sur Parsys de Roubaix.

### LA BOXE

**Tourcoing.** — *La fête de gymnastique de l' « Union Tourquennoise ».* — MM. Maingnet et Desruelles, qui doivent se produire aujourd'hui dans cette fête, sont arrivés, hier soir, à Tourcoing, frais et dispos, et tout fait présager un assaut magnifique qui sera une primeur pour notre région. A ce sujet, disons bien que cet assaut n'aura rien de sanglant et ne sera qu'un simulacre, *un boxe française, du combat* fameux livré par leur maître Charlemont, contre l'anglais Driscoll et dont il est sorti victorieux, démontrant par cela même la supériorité de la boxe française sur la boxe anglaise.

### COMBATS DE COQS

Roubaix. — Lundi 25 décembre 1899, à l'Enflé, 315 pour 200 francs paires de plaisir à 20 francs, contre la société du Grand-Parc, de chez Delbart. Mise au pare à cinq heures précises.

— Lundi jour de la Noël chez M. Emile Dambrin, rendage d'un 3/5 contre la Société Mathon, de la rue de la Balance. La société Dambrin fera tous ses efforts pour prendre sa revanche. Mise au pare à 5 heures 1/2. On invite les vrais amateurs ; tous coqs de 6 livres. 56832

— Les amateurs de belles parties étaient excessivement nombreux, dimanche soir à cinq heures et demie chez M. Noël Delreux, estaminet du Cœur Joyeux, rue de Sébastopol, pour suivre celle qui se jouait contre la Société de l'Enflé, de la rue de Blanchemaille ; il s'agissait d'un 2 de 3 pour 60 francs avec paires de plaisir à 10 francs. Voici les résultats de cette belle partie qui a été très animée et au cours de laquelle des paris élevés ont été tenus des deux côtés. La société de l'Enflé a gagné la première paire, et perdu la troisième ; la deuxième paire n'a pas décidé. En conséquence partie nulle.

— Considérablement d'amateurs s'étaient donné rendez-vous dimanche soir à 6 heures chez M. Henri Noppe, estaminet du Bon Vivant, angle des rues des Champs et de l'Espérance, pour assister à une intéressante partie qui avait lieu à ce local contre la grande société d'Egregnies (Belgique) ; on jouait un 3 de 5 pour 100 fr., avec paire de plaisir à 20 fr. Des coqs choisis avaient été réservés pour cette importante partie. Ce qui explique l'animation qui a subsisté pendant toute sa durée et les paris sérieux qui ont été tenus de part et d'autre. En voici les résultats : Le Bon Vivant a gagné la deuxième et sixième paires et perdu la troisième, quatrième et cinquième paires. La première paire a été nulle.

— Beaucoup d'amateurs assistaient dimanche soir, à six heures, à un intéressant combat de coqs qui avait lieu chez M. Debaisieux, cabaretier à la Makelleerie, contre Jean Nivelle, du Risquons-Tout. On jouait un 2 de 3 pour 25 francs avec paire de plaisir à 5 francs. On a vu de très bons coqs, ce qui a provoqué une grande animation et des paris élevés. Debaisieux a gagné la première paire, Nivelle a gagné la deuxième paire ; la troisième paire n'a pas décidé.

— Irréprochablement organisé, le concours de coqs qui a eu lieu dimanche après-midi, chez M. Cambier, estaminet de l'Ours, rue Pellart, a pleinement réussi ; les adhésions ont été nombreuses et l'animation a été grande pendant toute la durée du concours. On sait que la mise était de 10 francs ; chaque gagnant avait droit à une somme de 30 francs : 1° La société Motte de Tourcoing est restée vainqueur contre la société Vandenberghe de Croix ; 2° La société Capoen de Croix a gagné contre les Amis du Beau Coin Roubaix ; 3° La société Lecomte est restée vainqueur contre la société du Beau Parc. Toutes nos félicitations au secrétaire dévoué, M. Albert D...

— Lundi 25 décembre, fête de Noël, à l'Enflé, on jouera un 3 de 5 pour 100 francs contre la société du Grand Parc, de la rue du Vieil-Abreuvoir. Mise au pare à 5 heures.

Tourcoing. — Aujourd'hui lundi (jour de la Noël) aura lieu chez M. E. Dhaze, rue Winoc-Chocquel, un beau 2/3 mort pour 20 francs. Paire de plaisir à 5 francs, contre les Amis Réunis des Francs. Mise au pare à 5 heures. La partie sera précédé d'un match contre la Société de Pecq (Belgique).

## LES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE DU NORD

La Compagnie du Nord poursuit l'application d'une décision prise par son conseil d'administration; cette année, presque tous ses employés ont vu leur traitement augmenté, quelques-uns dans d'assez notables proportions.

On sait qu'à la Compagnie du Nord, les traitements suivent une lente gradation, il faut aux employés des bureaux un certain nombre d'années de service pour recevoir un traitement élevé.

Aux gares de Lille, Roubaix, Hazebrouck, etc., qui sont de 1re classe, les hommes d'équipe voient cette année leur traitement unifié. A partir du 1er janvier prochain, les hommes d'équipe recevront indistinctement un traitement fixé à 1.500 fr. Beaucoup d'entre eux ne touchaient qu'un traitement de 1.300 fr., l'augmentation est pour eux de 250 fr. Dans les gares moins importantes, le minimum de salaire est fixé à 1.400 fr.

Les conducteurs de trains, contrôleurs d'billets et contrôleurs ambulants bénéficient également d'une augmentation de traitement.

On ne peut qu'approuver la décision prise par la Compagnie du Nord, décision qui, avons-nous besoin de le dire, a causé une grande joie dans le personnel, composé d'hommes actifs et zélés.

La Compagnie du chemin de fer du Nord vient également de prendre des dispositions pour que les divers agents conduisant des trains de marchandises de longs parcours, reçoivent dans les principales gares, des bons qui leur permettent d'aller prendre une boisson chaude.

D'un autre côté, depuis plusieurs jours, tous les hommes employés au service de la nuit reçoivent vers minuit une bonne assiette de bouillon et une portion de bœuf, par les soins de la Compagnie du Nord.


## FIN D'ANNEE

Les personnes qui savent, par expérience, combien il est désagréable de ne pas trouver sous la main, au moment de s'en servir, une provision de

**CARTES DE VISITE**

font, dès maintenant, leurs commandes à l'*Imprimerie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.*

Etre servis rapidement et à bon marché, se procurer des cartes élégantes, irréprochables comme carton et impression, voilà les désirs de tous les clients.

En s'adressant immédiatement à l'*Imprimerie du Journal* qui s'est fait **UNE SPÉCIALITÉ** des cartes de visite, ces désirs, très légitimes, seront satisfaits.

On peut également confier les commandes aux porteurs du journal.


## CORRESPONDANCE

*Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.*

### A la réunion du Théâtre Couvreur

Roubaix, le 23 décembre.

Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,

Je me permets de compter sur votre impartialité pour l'insertion de cette lettre, au sujet de la conférence de samedi soir, au Théâtre Couvreur.

Parler de liberté devant un auditoire essentiellement intolérant, c'était, je le supposais bien, peine inutile. J'ai voulu, à la fortune de rencontrer quelques hommes non prévenus — des penseurs libres — j'ai voulu, dis-je, démontrer à l'aide du bon sens, quelles forfaitures on préparait, dans le but de noyer notre indépendance pour ravir notre liberté.

Je laisse de côté les questions de personnes. Les hommes passent ; les idées et les doctrines restent.

Je n'ai pas voulu pour cette raison suivre mon contradicteur sur le terrain où il voulait me conduire. L'homme se sent plutôt porté au mal : ses actes peuvent par conséquent être détestables mais ces actes ne peuvent compromettre la doctrine qui n'a rien d'humain.

En ressassant toutes les erreurs historiques maintes fois réfutées, M. Harrent est arrivé seulement à cette conclusion acceptée d'ailleurs, à savoir que l'effort de l'individu doit être bien grand pour atteindre le perfectionnement où conduit la doctrine.

Même dans ce domaine, point n'est besoin d'aller à la remorque des histoires de l'Inquisition pour opposer fait à fait. Il a suffi d'inviter M. Harrant à exposer sa conception sur l'enseignement. Il était intéressant de soumettre au choc les idées que nous avons sur la liberté du père de famille.

D'après le conférencier, il y a lieu de substituer au droit pourtant imprescriptible qu'a le père de famille d'élever ses enfants suivant que sa conscience le lui indique, la volonté variable de l'Etat.

Or, le gouvernement de l'Etat est un composé d'individus à la merci des passions les plus diverses; matérialiste aujourd'hui, il peut être « déiste » demain. Le vent souffle à la haine aujourd'hui; on nous donnera la tolérance et la fraternité... demain.

Le droit du père de famille est un droit naturel. « Les enfants sont quelque chose de leur père, c'est pour ainsi dire la continuation de lui-même. »

L'Etat est un être impersonnel ; son rôle, en l'espèce, est de protéger la liberté des individus en tant que cette liberté ne gêne pas celle des autres.

Le père de famille, c'est ce que le tuteur est à l'égard de l'arbuste. Pour développer ses facultés, l'enfant a besoin d'un appui ; la nature indique que cet appui doit être le père de famille.

Vouloir établir le contraire, c'est donc aller à l'encontre des lois naturelles, et c'est aussi abaisser l'homme jusqu'à dénier à sa raison l'effort viril capable de repousser l'erreur.

J'aurais encore à dire un mot de la digression qu'a cru devoir faire M. Harrent sur le terrain social. Elle a permis aux hommes sincères de comprendre qu'il n'est pas nécessaire de se dire collectiviste pour travailler à l'amélioration de la triste condition des ouvriers. On peut donner des exemples d'un travail tenace et désintéressé en ce sens. Guidés par la justice naturelle ou poussés par les conséquences des principes chrétiens, les bonnes volontés se rencontrent ; honneur à celles-ci, mais malheur aux sectaires.

Veuillez excuser la longueur de cette lettre et recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

Louis Vanhauten.

### Le prix de la viande de boucherie

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Auriez-vous l'obligeance de publier cette observation concernant le prix de la viande de boucherie :

Le prix moyen du kilogramme de viande de bœuf de première qualité au marché de la Villette, a été pendant la semaine du 4 au 8 décembre, de 1 fr. 18. Il avait été, dans les semaines correspondantes des quatre années précédentes en 1898, de 1 fr. 25, en 1897, de 1 fr. 28; en 1896 de 1 fr. 38, en 1895, de 1 fr. 45, soit 37 centimes de moins au kilogramme depuis quatre ans.

On peut s'étonner que les bouchers de Roubaix n'aient pas changé leurs prix depuis cette époque.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Un Roubaisien.

### PETITE CORRESPONDANCE

*A. B. C.* — Voyez le greffier du Tribunal de Commerce.

*G. L. 6, Roubaix.* — Vous devez réclamer comme soutien de famille. Si votre réclamation est admise, vous ne ferez qu'une année de service.

*G. W. 3.* — Faire délayer de la fleur de farine dans de l'eau, puis la faire bouillir.

*L. D.* — Aux deux questions : Oui.

*Un ouvrier propriétaire.* — Une quittance ordinaire.

## Nouvelles Militaires

**Les appels des réserves en 1900.** — Les appels des réservistes et territoriaux en 1900 seront les suivants dans le courant de l'année prochaine :

Réservistes, classes 1890 et 1893 ; armée territoriale, 1884 et 1885 ; armé de mer, classes 1892 et 1893 ; équipages de la flotte, classes 1891 et 1893.

Les ordre d'appel, établis sous forme de carte postale avec récépissé, seront remis aux intéressés par les soins de l'administration des postes à la dernière résidence déclarée.

Ceux qui s'absenteraient momentanément devront prendre leurs dispositions pour que leur l'ordre d'appel leur parviennent.

Chaque homme devra accuser réception de son ordre d'appel en se conformant aux indications portées sur le récépissé, lequel, après avoir été détaché, daté et signé lisiblement, sera renvoyé par la poste, et sans être affranchi, au commandant du recrutement, dans les huit jours qui suivront sa réception.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

**Un audacieux cambriolage, rue de Cartigny.** — Un vol, comme on en voit très rarement, a été commis, la nuit de samedi à dimanche, dans la maison de M. Arthur François, fabricant de couronnes funéraires, rue de Cartigny, à l'enseigne « A la Pensée ».

M. et Mme François s'étaient couchés, samedi soir, sans avoir rien remarqué d'anormal dans leur demeure. Mais dimanche matin, le beau-père de M. François, en se rendant à la cour, aperçut une échelle appuyée contre la muraille. Il n'y prit pas garde d'abord. Quelques instants après, Mme François voulant ouvrir un meuble de la cuisine, s'aperçut qu'il était ouvert et que de la menue monnaie en avait disparu.

Plus de doute à avoir, les cambrioleurs avaient fait une rafle dans la maison. Mme François, désireuse de connaître l'importance du vol, se mit en quête de ses clefs. Elle les trouva déposées sur un petit coffre déposé dans sa chambre à coucher. Le coffret était fermé, mais les valeurs qui s'y trouvaient la veille avaient été enlevées. Sept cents francs en or et en argent et divers bijoux en or avaient ainsi disparu.

Au cours de la perquisition qui fut ensuite faite, on ne releva de fracture sur aucune des portes. On crut que la porte donnant accès dans la cour avait été laissée ouverte, samedi soir. Peut-être qu'un gamin ayant pu pénétrer dans la maison, s'est laissé enfermer dans une garde-robe, qui se trouve au rez-de-chaussée, car les vêtements y étaient chiffonnés. Ce qui le fait croire encore c'est que les pas relevés dans la cour sont très petits.

Il a fallu un malfaiteur, quel qu'il soit, un fonds d'audace vraiment étonnant pour pénétrer dans une chambre à coucher, pendant le sommeil des habitants. Ceux-ci, à la vérité, n'ont rien entendu.

Une enquête est ouverte sur cette affaire, par M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement.

**Le Conseil municipal** tiendra deux séances, jeudi et vendredi soir, 28 et 29 décembre, dans la salle ordinaire de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville. Il sera appelé à voter le budget de 1900 et à examiner la question de l'Espierre.

**Le dégel.** — Après quelques hésitations, le dégel s'est affirmé très franchement, dès dimanche matin. La journée a été, de ce fait, complètement gâtée. On n'avait pas, la semaine dernière, pris la sage précaution d'enlever la neige, aussi nos rues et places sont-elles transformées en autant de marécages.

**Vol d'une pièce de tissu sur une voiture.** — Samedi soir, vers six heures un quart, une pièce de cheviotte noir, d'une valeur totale de 315 francs, a été enlevée de la voiture de M. Noblet, rue de la Gare, 29, pendant qu'elle stationnait dans la rue Nain. Une enquête est ouverte pour rechercher le coupable.

**Le vol de la rue des Longues-Haies.** — Ainsi que nous l'avions fait prévoir, M. Grimaldi, commissaire de police du 3e arrondissement, a découvert une deuxième personne impliquée dans le vol de mercerie commis, rue des Longues-Haies, au préjudice de Mme Schers. Léonie Farvacque, c'est son nom, est une ménagère âgée de 31 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 1, cour Descreumaux. Elle a été interrogée par M. Grimaldi, qui l'a laissée en liberté provisoire par pitié pour ses enfants en bas âge et son mari, qui est souffrant.

**Le vol de chaussures de la rue des Viviers.** — Un camionneur de la gare a trouvé, dimanche après-midi, dans le bas du talus, près du pont du chemin de fer de la rue des Arts, l'un des deux ballots de chaussures volés samedi soir rue des Viviers, dans la voiture de la messagerie des tramways. Quant aux auteurs de ce vol, ils restent inconnus.

**Un vol de viande.** — Dimanche matin, vers dix heures, M. Lefebvre, boucher, place du Trichon, a surpris en flagrant délit de vol de viande, à la Halle Centrale, une servante, Emilie Cauwenberg, âgée de 20 ans, demeurant à Mons-en-Barœul, rue Jacquart. La jeune fille a été remise par le volé entre les mains de la police, qui l'a conduite au commissariat de la rue des Arts. Elle a avoué avoir volé trois pièces de viande. Après avoir subi un interrogatoire, elle a été écrouée au dépôt central.

**Une tire-laine au marché.** — Dimanche matin, vers dix heures, Mme Desbarbieux, qui demeure rue de la Balance, était occupée, sur la Grand'Place, à faire des achats. Lorsqu'elle voulut en solder le montant, elle fut désagréablement surprise de constater la disparition de son porte-monnaie, qui contenait une dizaine de francs. Mme Desbarbieux n'a pu qu'exposer son cas à la police.

**Chiens en fourrière.** — Dans la journée d'hier, sept chiens trouvés errants sur la voie publique ont été capturés par la fourrière.


**L'ALMANACH HACHETTE** est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*.

**L'Almanach Hachette** est une véritable encyclopédie populaire de plus de cinq cents pages.

En voici les grandes divisions :

*L'année 1900, Agenda pour 1900, L'Univers, Histoire universelle, Géographie, Littérature, Beaux-Arts, Mariage, Foyer, Notre Argent, Sciences vulgarisées, Droit usuel, Agriculture, Jeux et Sports, Paris, La vie pratique*, etc., etc.

**L'Almanach Hachette** est admirablement illustré. Tout acheteur de l'Almanach Hachette a droit à de **nombreuses primes** dont plusieurs absolument **gratuites**. Il peut également prendre part à d'intéressants concours.

Demander l'**Almanach Hachette** à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71 Grande-Rue.


**Une tombola.** — Voici les fêtes de Noël et du Nouvel An; c'est le moment des souhaits et des ... cadeaux. Et que peut-on offrir de plus agréable à un musicien qu'un bon d'abonnement de la *Lecture Musicale* de la maison Marcelli, 3, rue du Bois, où sont reçues toutes les nouveautés du jour. Le succès obtenu jusqu'ici, par la maison, lui permet d'offrir, à titre gracieux, à chaque souscripteur d'abonnement, un billet donnant droit au tirage d'une magnifique tombola. (Voir la nomenclature des lots aux annonces).

**M. A. Jeurt** a l'honneur de porter à la connaissance du public et spécialement de MM. les architectes, entrepreneurs, propriétaires et industriels qu'il vient de s'établir entrepreneur de couverture. Il se recommande particulièrement pour l'installation des salles de bains et canalisation d'eaux potables dont il a la spécialité. Ses ateliers et magasins sont situés rue de la Chaussée, 21. 60761

**Croix.** — *La conférence de l'ex-abbé Harent.* — L'annonce de la conférence organisée par la *Libre pensée* de Roubaix avait attiré dimanche près de 250 personnes dans la salle Prouvost ; dans ce nombre on remarquait comme de coutume un groupe de femmes et même d'enfants.

A cinq heures, l'orateur fait son entrée, accompagné du citoyen Meurant.

Les citoyens Basquin, Debière et Quint nommés président et assesseurs prennent place au bureau et aussitôt la parole est donnée au conférencier. Ayant analysé hier le discours de M. Harent sur les « crimes de l'Eglise », nous n'y reviendrons aujourd'hui que brièvement.

L'orateur trouve les crimes de l'Eglise dans le recrutement des vocations, dans la méthode d'enseignement des séminaires et des collèges ecclésiastiques et il en déduit que l'Eglise est l'ennemie de la science, de la justice et du progrès; comme preuves M. Harent fait, il faut le dire, un choix très complet de sophismes, mais cela ne suffit pas à cacher le défaut capital de son argumentation qui est l'affirmation ou la négation gratuite.

On pouvait s'attendre à voir l'ex-abbé se retourner contre le chef suprême de l'église, et c'est ce qu'il a fait; mais il n'a réussi, selon nous, qu'à faire ressortir la haute intelligence de Léon XIII et la souveraine sagesse de ses directions pontificales.

Quand enfin l'ex-abbé, qui a parlé pendant une heure et demie, cède la place aux contradicteurs, un démocrate chrétien, dont nous n'avons pu connaître le nom, se présente et, confiant dans la promesse du président pour faire respecter la liberté de la tribune, essaie de réfuter en quelques mots les erreurs les plus saillantes avancées par le conférencier. Mais c'est peine perdue, ses réponses sont accueillies par des cris et des huées.

Un autre libre-penseur se présente alors et apostrophe le contradicteur d'une façon si peu parlementaire que le citoyen Meurant et le président sont obligés d'intervenir. Cependant le tumulte grondait et l'on a peine à entendre le dialogue qui se poursuit à la tribune. Pour éviter de plus grands désordres, M. Seguin, commissaire de police, invite à ce moment le président à lever la séance quand tout à coup surgit M. Desbarbieux, maire de Croix. Celui-ci proteste que le tumulte n'est qu'apparent et invite le conférencier à réfuter lui-même son contradicteur.

L'ex-abbé Harent se rend à cet appel, mais au lieu de répondre sur des questions que, dit il, il n'a pas traitées, il donne au démocrate rendez-vous à une nouvelle conférence qu'il se propose de donner dans trois mois sur la non-existence de Dieu d'après les preuves scientifiques.

La séance est levée à 6 h. 45, après le vote d'un ordre du jour en faveur de la formation à Croix d'une section annexe de libres-penseurs. La sortie s'effectue sans incident.

— *Encore les cambrioleurs.* — La police a ouvert, dimanche matin, une instruction sur un nouveau vol commis dans la nuit précédente place St-Pierre. Les cambrioleurs ont pénétré en fracturant une porte particulière de l'estaminet du Sonneur, tenu par Mme Marie Voute. Ils ont fait main basse sur quantité d'objets tels que trois billes de billiard, sept jeux de cartes, cinq statuettes, deux bouteilles de vin, un pot et trois litres en étain, un paquet de café et divers objets d'étalag et de cuisine. Le comptoir du cabaret a été également dévalisé mais il ne contenait que quelques sous.

Les voleurs sont activement recherchés.

— *Un acte de vandalisme.* — Après avoir passé la nuit dans un estaminet de la rue de Lille, un groupe de jeunes gens de 18 à 20 ans s'est présenté dimanche matin, vers trois heures, à la porte du café de l'Harmonie, situé sur la Grand'Place, demandant à boire. La tenancière du café, Mme veuve Lesot, se leva pour les prévenir que l'établissement était fermé, mais cela ne fut pas du goût des écervelés qui, sans autre motif, se précipitèrent comme pour faire le siège de la place. Sous leurs efforts, les volets furent arrachés et jetés à terre mais la bande s'arrêta à cet acte de vandalisme, dans la crainte d'être surpris par la police et disparut. Cependant on est parvenu à les connaître et procès-verbal leur a été dressé.

**Lannoy.** — *La mortalité en ville.* — La mauvaise température que nous subissons en ce moment a amené une recrudescence dans la mortalité des habitants. Dans les journées de samedi et dimanche quatre personnes ont succombé. Ce fait rare mérite d'être signalé.


**Cafés riches : 3 fr. et 3 fr. 50 la liv.**
Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

**Le public est bon juge,** *lui seul ne se trompe pas. S'il donne la préférence au beurre d'Oostcamp, c'est parce qu'il est incontestablement le* **meilleur,** *le plus* **frais,** *le plus fin. Rue du Bois,* **13.**
Téléphone. *On porte à domicile.*

**Le kil. 4 fr.**

**Avis aux brasseurs.** — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 52193

**Voulez-vous** quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 46850

**Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.**


## WATTRELOS

**Musique municipale.** — Le concert qui devait avoir lieu dimanche, à six heures du soir, en l'honneur des membres honoraires et des familles des exécutants, est remis au mois de février par suite d'une douloureuse circonstance : l'un des principaux sociétaires vient d'avoir la douleur de perdre son père.


## TOURCOING

*Les annonces pour le* Journal de Roubaix *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 7449


**Une conférence à la Société de Géographie.** — La conférence de géographie qui devait avoir lieu le 17 décembre, avait été remise, par suite de la mort de M. Paul Crépy, président de la Société mère; elle a été donnée hier dimanche.

Le vénéré président, M. François Masurel, a prononcé, d'une voix empreinte d'émotion, l'allocution suivante :

« Mesdames, Messieurs,

» Si nous avons dérogé à notre habitude de vous offrir chaque quinzaine une conférence, c'est que, depuis notre dernière réunion, un deuil a atteint la Société de géographie tout entière.

» La mort a soudainement emporté notre cher président, M. Paul Crépy, alors que nous pouvions espérer le voir à notre tête longtemps encore.

» L'un des fondateurs de la société, M. Paul Crépy, en était l'âme. Il avait sans compter consacré à son œuvre les efforts de son intelligence, les élans de son cœur généreux.

» Sa disparition cause un vide immense et sera ressentie de tous.

» La section de Tourcoing tient à rendre un hommage public à la mémoire de celui qui toujours lui témoigna un intérêt tout particulier. Aussi je prie M. Merchier, qui fut le collaborateur zélé de M. Crepy, de porter aux membres du bureau de Lille l'expression émue des vifs regrets que nous cause la mort de notre cher président. Nous nous associons aussi à la grande douleur de la famille de M. Paul Crépy et nous adressons d'ici à la veuve et à ses enfants l'hommage de notre respectueuse sympathie. »

Il fut ensuite procédé à la distribution des récompenses ; voici les noms des lauréats pour Tourcoing : Enseignement secondaire, 2e série, 1er prix, M. Maurice Planckeel, du Lycée ; 1er, 2e et 3e accessit, MM. Lucien Gayet, Fernand Lambette et Georges Gelu, tous trois du Lycée.

Dans l'enseignement primaire élémentaire, 1re série, M. Louis Maréchal, de l'Institution Saint-Michel, a obtenu un 4e accessit.

Dans la première série de l'enseignement primaire supérieur (jeunes filles), Mlle Germaine Dehuchy, de l'Institut Sévigné, a obtenu un 2e prix.

Nous remarquons dans la première série de l'enseignement primaire élémentaire Mlles Louise Bon, de l'Institution de Mme Walter (1er prix), Germaine Rabier, d'Halluin, 2e prix, et Jeanne Maquinghem, 3e accessit; dans la 2e série, Mlle Elise Honoré, de l'Institution de de Mme Walter a obtenu un 2e prix.

La distribution des récompenses terminée, M. Merchier dont le nom évoque l'idée du plus agréable des conférenciers prend la parole. Le distingué secrétaire général de la société de géographie s'excuse tout d'abord de ne pas traiter le sujet annoncé, l'Angoumois. Il le remplace par l'étude de notre colonne française, la Nouvelle-Calédonie. Les membres de la Société de géographie ne s'en sont certes pas plaints.

Après avoir décrit la situation physique de l'île de la Nouvelle-Calédonie, M. Merchier en fait connaître les ressources ; les gisements de houille abondent, mais sont très peu exploités ; il en est de même pour les mines d'or que l'on rencontre dans la vallée du Diahot. Le cuivre se trouve à Balade et le fer dans toute la partie méridionale de l'île. Il existe même des gisements de manganèse et de nickel.

Le climat de la Nouvelle-Calédonie est celui de Nice; aussi la culture y est-elle luxuriante. L'élevage est facile, sauf toutefois pour le mouton; une espèce de chardon, cachée sous les herbes, s'introduit dans la toison de cet animal, pénètre dans la peau et bien souvent cause la mort.

M. Merchier aborde ensuite la partie ethnographique de sa conférence. Les néo-calédoniens, de race canaque, sont moins sauvages qu'on veut bien le dire; ils montrent de l'intelligence pour l'entretien de leurs plantations. Le respect du pouvoir est inné en eux. Les Européens sont nombreux dans l'île. En les citant, M. Merchier rend hommage aux missionnaires français.

L'élément pénitentiaire comprend 7,500 forçats et 2,500 libérés. Les libérés sont les forçats qui, par leur conduite satisfaisante, sont devenus propriétaires d'une parcelle de terrain et ont été autorisés à faire venir près d'eux femme, enfants ou parents.

Les libérés n'ont toutefois pas le droit de quitter l'île avant l'expiration de la peine qu'ils purgent.

Dans la dernière partie de sa conférence, M. Merchier fait connaître l'avenir de notre colonie.

Le capitaliste peut y trouver le moyen de tripler et même quadrupler son capital en quelques années; il faut du travail et de la persévérance.

La culture du café semble la meilleure exploitation; il ne faut pas oublier que, sur les marchés de Bordeaux, les cafés de la Nouvelle-Calédonie tiennent le second rang après le Moka.

En terminant, le conférencier exprime le désir de voir des capitaux s'engager dans des entreprises à notre colonie; puissions-nous, ajoute-t-il, voir dans quelque temps la Nouvelle-Calédonie s'appeler la Nouvelle France!

Cette conférence si documentée, rendue attrayante grâce au talent de M. Merchier, a provoqué de multiples applaudissements. Des projections très fines ont présenté les différents sites de notre colonie.

M. François Masurel a remercié en termes chaleureux M. Merchier et les auditeurs ont donné une approbation aux paroles du digne président.

**La gelée et le canal de Tourcoing. — Une pêche facile.** — Nous avons déjà dit que le canal de Tourcoing étant gelé profondément, des patineurs se sont livrés et se livrent encore à leur amusement favori.

Mais il est une autre partie du canal où on ne patine pas, mais où enfants et grandes personnes s'amusent également. C'est la partie comprise entre le pont de l'Espierre et la rue du Port.

Le long des quais et autour des bateaux, on a cassé la glace. Les poissons de toutes sortes viennent avidement respirer à la surface, et c'est par milliers qu'on peut les voir, grands et petits, se pressant pour arriver plus vite à l'air. Mais là aussi il y a un danger pour eux. Les enfants et les jeunes gens qui s'aventurent sur la glace sont munis qui, d'une épuisette, qui d'un filet, qu'ils plongent dans l'eau, certains de retirer à chaque fois un grand nombre de poissons.

Il en est qui pêchent avec un fil de laiton muni d'un nœud coulant. Ils le plongent dans l'eau et lorsqu'un poisson passe dans l'anneau, ils tirent vivement serrant le poisson par le milieu du corps. Certains ont pris de cette façon des anguilles pesant près d'un kilo. Mais cette pêche ainsi que celle à l'épuisette et au filet est interdite. Aussi les agents de service ont-ils déjà saisi un grand nombre d'engins de toutes sortes qui ont été déposés au poste central.

Bon nombre de jeunes gens trop hardis ont pris des bains froids soit en s'engageant sur la glace trop faible, soit en s'approchant trop près des trous. Mais tous ont été retirés aussitôt et en ont été quittes pour la peur. On a compté cinq chutes de ce genre dans la journée de vendredi.

**L'arbre de Noël.** — L'Association Alsacienne-Lorraine a organisé, dimanche après-midi, une fête de l'arbre de Noël en son local, salle de la Nouvelle-Aventure, rue du Château. Un concert, auquel ont participé de nombreux artistes de la ville, a eu lieu. Une fillette de neuf ans, entre autres, Raymonde Schneider, a débité, de façon charmante, un monologue patriotique. Avant le concert, une distribution de jouets a été faite aux enfants.

**Renversé par une voiture.** — Samedi soir, un accident, heureusement peu grave, s'est produit rue de Paris ; un tileur, M. Adolphe Leclercq, âgé de cinquante-un ans, demeurant rue du Chêne-Houpline, a été renversé par une voiture appartenant à M. Brunin, boucher, rue de Paris, et conduite par M. Gaston Leeman, âgé de vingt ans. Dans sa chute, M. Leclercq a reçu plusieurs contusions heureusement sans gravité.

Contravention a été dressée à la charge du conducteur.

**Outrages aux agents.** — Dans la soirée de samedi, les agents de police Riche et Avet ont arrêté un rattacheur, Henri Allin, âgé de 21 ans, demeurant rue de Neuville, qui les avait injuriés. Il a été écroué au dépôt.

**Les contraventions.** — Dans la journée de dimanche la police a dressé deux contraventions; une pour abandon de voiture, et une pour fermeture tardive d'un estaminet.

**Roncq.** — *Dans la douane.* — Sur la proposition de M. le lieutenant intérimaire des douanes à Roncq, M. Jouzard directeur à Lille, a accordé un « témoignag officiel de satisfaction » au préposé Charles Macquet pour avoir, le 16 courant, arrêté le jeune Varephem âgé de 19 ans, auteur du vol de 250 francs commis sur la personne d'un marchand de

---

FEUILLETON DU 26 DÉCEMBRE 1899. — N° 195

# LA MARCHANDE de FLEURS

*Par Xavier De Montépin*

DEUXIÈME PARTIE

### LA BELLE GABRIELLE

I

— Le travail... murmura Roger.

— Oui, monsieur, le travail dont je suis fière... Je ne souhaite rien de plus que ce que nous possédons... Vous avez dit à ma mère que vous m'aimiez, et je connais sa réponse sans l'avoir entendue... Elle vous a dit certainement que nous étions d'humble condition, et qu'il existait entre vous et nous une barrière infranchissable... Elle vous a dit que rien ne pourrait me séparer d'elle... que son unique affection suffisait à mon cœur, que je n'en voulais pas d'autre et que je ne me marierais jamais... Tout cela, c'est la vérité, monsieur. En dehors du modeste foyer où nous vivons ensemble, je ne désire rien... je n'espère rien... je n'accepte rien...

— Quoi, pas même le dévouement absolu d'un homme qui est tout à vous, qui ne vit que pour vous, et que vos paroles écrasent, qu'elles torturent, qu'elles tuent !!

Gabrielle sentait se gonfler son cœur bondissant, elle sentait ses larmes prêtes à jaillir brûlantes, elle était au moment de crier : — *Mais je vous aime aussi moi ! Je vous aime plus que ma vie !*

L'énergie de sa volonté domina cette faiblesse passagère !

— Pas même cela... balbutia-t-elle.

— Vous repoussez mon amour ?

— Je le repousse...

— Je vous offre ma main... mon nom... ma fortune...

— Je n'en veux pas. Je ne veux de vous que l'oubli